Nations Unies S/PV.4179



Conseil de sécurité

Cinquante-cinquième année

Provisoire

4179e séance

Vendredi 28 juillet 2000, à 11 h 40
New York

Présidente :	Mlle Durrant	(Jamaïque)
Membres :	Argentine	M. Listre
	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Vamos-Goldman
	Chine	M. Wang Yingfan
	États-Unis d'Amérique	M. Stoffer
	Fédération de Russie	M. Victorov
	France	M. Doutriaux
	Malaisie	M. Mohammad Kamal
	Mali	M. Keita
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. Scheffers
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Harrison
	Tunisie	M. Ayari
	Ukraine	M. Kuchynski

Ordre du jour

La situation en Géorgie

Rapport du Secrétaire général concernant la situation en Abkhazie (Géorgie) (S/2000/697)

00-55857 (F)

La séance est ouverte à 11 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Géorgie

Rapport du Secrétaire général concernant la situation en Abkhazie (Géorgie) (S/2000/697)

La Présidente (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général concernant la situation en Abkhazie (Géorgie), document S/200/697.

Les membres du Conseil sont également saisis du document S/2000/743, qui contient le texte d'un projet de résolution établi lors des consultations préalables du Conseil.

J'attire l'attention des membres du Conseil sur les documents suivants : S/2000/594, lettre datée du 16 juin 2000 adressée par la Géorgie; et S/2000/629, 630 et 742, lettres datées respectivement du 26 juin et du 25 juillet 2000, adressées par la Fédération de Russie.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution (S/2000/743) dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais mettre le projet aux voix.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Bangladesh, Canada, Chine, France, Jamaïque, Malaisie, Mali, Namibie, Pays-Bas, Fédération de Russie, Tunisie, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant: 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1311 (2000).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 45.